

Questions orales

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, règle générale, c'est Air Canada qui prend elle-même de telles décisions, mais je pense que le député a été très mal informé. Sauf erreur, Air Canada ne songe nullement à fermer ses ateliers de peinture de Dorval. On songe à créer des nouveaux ateliers pour repeindre les gros porteurs qui ne peuvent l'être à Dorval. Aux dernières nouvelles, Air Canada étudiait les meilleurs endroits où elle pourrait implanter ces services. Je n'ai pas entendu dire que la direction avait arrêté son choix, mais je vais me renseigner à ce sujet.

M. McKenzie: L'association Canadian Aviation Fellowship, groupe 2,200 employés d'Air Canada, m'informe par lettre de ce qui suit:

Le transfert à Toronto, prévu par Air Canada, des vérifications C de gros entretien sur B-747 et L-1011 gros porteurs a été bloqué...

Par le ministre des Transports.

... bien que presque toutes les interventions sur gros porteurs soient centralisées à Toronto.

Est-ce que le ministre s'occupe de décider s'il y a lieu de transférer à Toronto les installations d'entretien de Dorval, pour que l'entretien des avions gros porteurs s'effectue à Toronto, étant donné que la plupart d'entre eux y passent déjà la nuit, et pourrait-il donner une décision claire et nette sur la question de savoir si c'est la direction d'Air Canada qui pourra décider seule et en dernier ressort de faire effectuer des travaux quelconques à ce hangar de Winnipeg?

M. Lang: Telle est l'intention, et je répète encore une fois au député qu'il aurait grand tort de croire ce que dit le groupe en question, puisqu'il est toujours dans l'erreur. Il n'y a pas eu de décision de prise et comme d'habitude...

Des voix: Oh, oh!

M. Lang: Je pense que les conservateurs devraient comprendre qu'il s'agit là d'un groupe plutôt extrémiste qui conseille le député de Winnipeg-Sud-Centre, et j'espère qu'il est le seul à le croire.

Des voix: Bravo!

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE**LES RUMEURS CONCERNANT L'EXPÉDITION D'ARMES DU NOUVEAU-BRUNSWICK À ANTIGUA**

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser soit au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, soit au ministre de la Défense nationale. Le ministre sait-il qu'une société appelée Space Research Corporation, exerce son activité sur un terrain à cheval sur la frontière canado-américaine située près de Highwater (Québec) et Troy (Vermont), et, dans l'affirmative, un des ministres pourrait-il confirmer les affirmations voulant que cette société s'occupe de fabrication, de mise au point, d'essai, de livraison et de vente internationale d'armes, et notamment de canons, d'obus et de certains types de missiles? On dit que

ces armes sont expédiées périodiquement de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick à Antigua, aux Antilles.

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur, je ne peux pas confirmer ces affirmations.

M. MacKay: Le ministre peut-il s'engager à vérifier ces rumeurs et à fournir des détails à la Chambre dès qu'il le pourra?

M. Danson: Oui, monsieur l'Orateur, j'en parlerai à mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à son retour.

* * *

LES FINANCES**DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LES RÉDUCTIONS DE DÉPENSES**

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Il se rappelle certainement que le ministre des Finances a déclaré le soir du budget, sans apporter plus de précisions, que le gouvernement réduisait ses objectifs de dépenses de 350 millions de dollars. Le ministre peut-il indiquer à la Chambre dans quels domaines on réduira les dépenses pour atteindre cet objectif?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, la première chose que nous ferons sera de retirer cette somme de la réserve qui avait été établie dans le programme des dépenses, qui représentait au total 48.8 milliards de dollars, comme je l'avais annoncé à la Chambre le 22 février. Nous réduirons immédiatement de 350 millions de dollars les réserves disponibles pour les nouvelles demandes financières dans le cadre des prévisions supplémentaires. En ce qui concerne la façon dont cette réduction touchera les divers ministères, cela dépendra beaucoup des demandes que nous devons restreindre pour ne pas dépenser cet argent.

M. Alexander: C'est encore de la poudre aux yeux.

M. Stanfield: Si j'affirmais que cela ne représente en réalité aucune réduction ou alors qu'il n'était pas nécessaire, pour commencer, de prévoir une telle somme, que répondrait-il?

M. Andras: Je ne pense pas que ce soit la bonne façon d'interpréter notre décision. Je rappelle au député et à la Chambre que l'année dernière, quand le ministre des Finances d'alors a annoncé certaines concessions fiscales dans son budget du 31 mars, nous avons convenu et annoncé publiquement que nous réduirions de 670 millions de dollars le montant total des dépenses annoncées antérieurement pour l'année financière 1977-1978, ce qui ferait passer l'objectif fixé pour les dépenses de 45.12 milliards de dollars à 44.45 milliards de dollars. Nous avons réussi à faire cela. En fait, l'autre jour, j'étais déjà en mesure de dire à la Chambre—le ministre des Finances l'a annoncé l'autre soir—que nous allions dépenser 200 millions de dollars de moins que cet objectif final. Il devrait donc être clair que nous ne faisons pas que parler de réductions budgétaires, nous agissons.